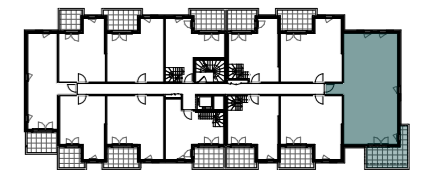




PLAN DE VENTE



BÂTIMENT B - R+1 - B103 - T4

ENTREE	5,47 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	4,93 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	32,03 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,92 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,89 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,45 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4,32 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2,43 m <sup>2</sup>
WC	1,79 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>84,23 m<sup>2</sup></b>
BALCON	14,57 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE PRIVATIVE TOTALE</b>	<b>98,80 m<sup>2</sup></b>

**PROVISOIRE, en attente :**  
 Étude structure, Étude de gaines et validation Bureau de Contrôle

LÉGENDE :

AV ALLEGE VITREE	CLOISON AMOVIBLE
PF PORTE-FENETRE	SOFFITE
F FENETRE	RETOMBÉE DE POUTRE
LV LAVE-VAISSELLE	MASQUETTE
VR VOLET ROULANT	SECHE-SERVIETTES
VC VOLET COULISSANT	ESPACE TECH. ELEC. DU LOGEMENT
LL LAVE-LINGE	
GC GARDE-CORPS	
C BLOC CUISSON	
F REFRIGERATEUR	

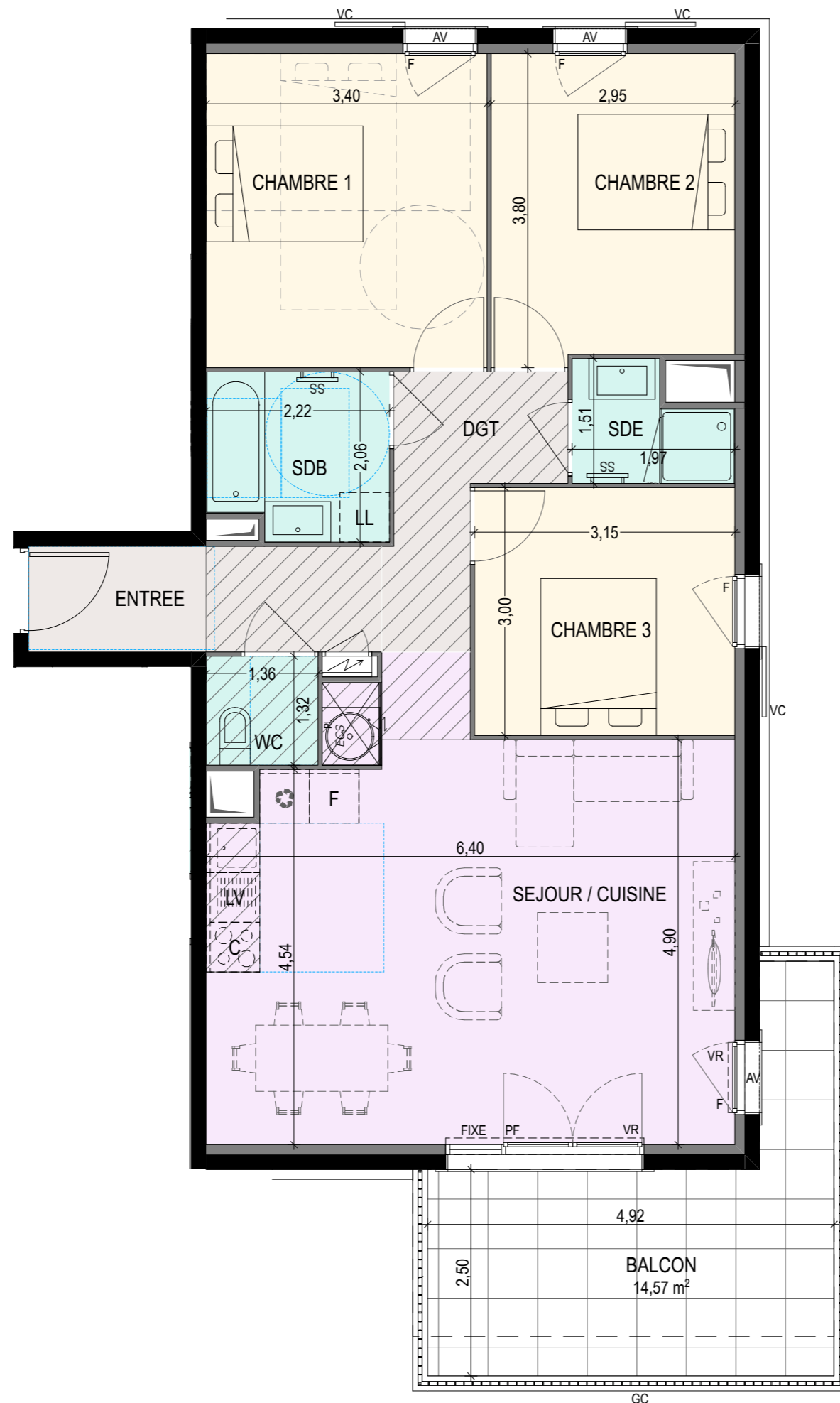


GRUPE SOCIETE GENERALE



Date : 27/10/2025

Indice : 03



**NOTA :** Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base de permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement ou la configuration des jardins. Les dimensions, hauteurs, largeurs et surfaces sont approximatives et sont soumises aux tolérances dimensionnelles réglementaires. Les retombées, soffites, faux-plafonds sont susceptibles d'évoluer en nombre, dimensions et localisation. L'aménagement intérieur est donné à titre indicatif. Ce plan est provisoire et ne peut être annexé à un acte notarié.